

Paru dans l(es) édition(s): Toutes éditions

## Un certificat d'exemption de cadeau de Noël

*« Puisque l'essentiel dans la vie ne s'achète pas et que j'ai déjà tout ce qu'il faut, je soussigné(e)... exempté avec plaisir... de m'acheter un cadeau à l'occasion de Noël 2008. »* Si vous êtes un peu juste en ce moment ou si vous trouvez que la multiplication des cadeaux hors de prix ne se justifie pas, allez faire un tour sur le site [mescoursespourlaplanete.com](http://mescoursespourlaplanete.com) où l'on trouve cette « carte d'exemption de cadeau de Noël ». Il vous restera ensuite à l'imprimer (en couleur pour que le père Noël soit plus joli...) et à remplir les blancs. Mais attention : cette carte doit être envoyée par la personne devant recevoir le cadeau. Pas par le radin qui voudrait s'affranchir de faire un geste pour sa famille ou ses amis. L'idée est importée des États-Unis. Là-bas, une association prônant la consommation responsable mène une campagne virulente contre la frénésie de dépenses marquant la fin d'année. Un combat relayé par le site [adbusters.org](http://adbusters.org) (« les chasseurs de pub »).